



**HAL**  
open science

# L'éducation de Louis XIII et ses représentations : la métaphore équestre. Variations métaphoriques et modifications référentielles

Bernard Teyssandier

## ► To cite this version:

Bernard Teyssandier. L'éducation de Louis XIII et ses représentations : la métaphore équestre. Variations métaphoriques et modifications référentielles. Bruno Petey-Girard (dir.); Caroline Trotot (dir.). *Métaphore, savoirs et arts au début des temps modernes*, 89, Classiques-Garnier, pp.317-333, 2016, Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne, 978-2-8124-6026-5. 10.15122/isbn.978-2-8124-6026-5.p.0317 . hal-02286056

**HAL Id: hal-02286056**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02286056>**

Submitted on 5 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'éducation de Louis XIII et ses représentations : l'image équestre. Variations métaphoriques et modifications référentielles

Bernard TEYSSANDIER  
Université de Reims-Champagne Ardenne  
Crimel (EA 3311)

Dans le *Journal* qu'il consacra durant presque trente ans à la santé et au régime de vie du dauphin devenu roi sous le nom de Louis XIII, Jean Héroard indique à la date du 30 septembre 1610 :

Estudié, etc. Il y avoit sur sa table de l'estude les Emblemes d'Horace, imprimés a Anvers. S'amuse à lire le privilège qui estoit en cest ordre : « Du pape, du Roy d'Espagne et du Roy de France. » Il prend la plume et l'ancre et, sans dire mot, il efface, tout couvert d'ancre, le roy d'Espagne, et entre deux, après le pape, escript le roy de France, et sans en faire autre semblant, quicte la plume.<sup>1</sup>

Soucieux du rang auquel il prétend dans le monde, le monarque de neuf ans efface le nom du Très Catholique, malmenant par la même occasion un exemplaire des *Quinti Horatii Flacci emblemata* d'Otto Vænius, in-quarto destiné à l'éducation de la noblesse, paru chez Henri Verdussen en 1607.

Avant d'exercer sa justice distributive sur la page de privilège, Sa Majesté Très Chrétienne installée dans l'« estude » du Louvre prit-elle au moins le temps de parcourir le corps de ce livre d'images, quitte à s'en « amuser » ? Le *Journal* ne le précise pas. Dans la masse des informations recueillies au jour le jour, le premier médecin se montre d'ailleurs peu disert sur les résultats de l'héritier du royaume et sur l'éducation prodiguée par les trois précepteurs qui se succédèrent auprès de lui entre 1609 et 1614, année de sa majorité<sup>2</sup>. En l'occurrence ici, Héroard s'emploie surtout à révéler, par le biais d'une anecdote, l'humeur impérieuse et sourcilleuse du digne successeur d'Henri IV.

À défaut d'apprendre dans les livres, le roi des Lys exerce sur eux son pouvoir... Une telle attitude n'était sans doute pas pour déplaire à Héroard, toujours prompt à relever les indices d'autorité chez le futur souverain. À la date 27 septembre 1601 par exemple, soit quelques heures après la naissance du dauphin à Fontainebleau, le médecin notait dans son grimoire : « cria fort peu, mais par son cry fit bien paroistre la force de ses poulmons, ne criant point en enfant, qui est une des choses fort remarquable en luy<sup>3</sup> ».

*Ne criant point en enfant* – le « cri » du prince détermine son rang social en même temps qu'il révèle son caractère<sup>4</sup>. Tout se passe comme si la « race » noble opposait dès les

---

<sup>1</sup> Madeleine Foisil (dir.), *Journal de Jean Héroard*, Paris, Fayard, 1989, 2 vol., t. II, p. 1829.

<sup>2</sup> Vauquelin des Yveteaux est officiellement nommé le 8 mars 1609 par Henri IV. La première leçon prodiguée au Louvre a lieu le vendredi 6 mars de la même année : *Journal de Jean Héroard, op. cit.*, t. II, p. 1584. Le 25 juillet 1611, il est renvoyé par Marie de Médicis. La charge de précepteur échoit alors à Nicolas Lefèvre, en août de la même année. David Rivault de Fleurance succède à son tour à Lefèvre, qui meurt le 3 novembre 1612.

<sup>3</sup> *Journal de Jean Héroard, op. cit.*, t. I, p. 371.

<sup>4</sup> « La vertu ne prend pas de l'aage sa naissance:/ D'Hercule en son maillot le courage indompté./ Qui a de ses deux mains ces serpents surmonté./ Fait voir, qu'en un enfant paroist ja sa puissance », Julius Wilhelm Zingref, *Emblemata ethico-politica* (1619), éd. Dieter Mertens et Theodor Verweyen, 2 vol., Tübingen, Max Neimeyer Verlag, 1993, t. I, p. 138, Emblème LXII, « *In cunis jam jove dignus* », Ovide, *Art d'aimer*, I, v.188, « Dès le berceau [Hercule était] déjà digne de Jupiter ».

premières heures de la vie humaine une résistance farouche aux faiblesses de l'enfance<sup>5</sup>. Mais ces marques de supériorité, pourtant, ne suffisent pas à faire d'un prodige un héros. Pour accomplir sa nature dans la durée<sup>6</sup>, l'inclination vertueuse doit combattre, et pour pouvoir progresser elle doit vaincre – avant que la gloire ne couronne sa tête de lauriers, Achille lui-même, tout jeune « lyonceau<sup>7</sup> », dut accepter d'être instruit par Chiron.

L'enjeu principal d'une éducation princière repose ainsi sur un double objectif : favoriser les dons du sang et réprimer les bas instincts avant qu'ils ne dégénèrent en vices<sup>8</sup>. Le treizième tableau des *Quinti Horatii Flacci emblemata* de Vænius, que Vauquelin des Yveteaux, le précepteur en titre de Louis XIII en 1610, avait vraisemblablement jugé utile de soumettre à l'élève royal, est à ce titre révélateur. [INSERTION IMAGE 1] Sur la gravure à pleine page intitulée *Vis institutionis* et disposée en regard de citations latines, le peintre représente au second plan une classe de collège : coiffé d'un bonnet et armé d'une longue baguette, le barbon écoute l'enfant réciter sa leçon. Mais l'artiste use aussi de l'analogie pour figurer non plus les conditions d'apprentissage mais l'enseignement lui-même. Conformément au texte d'Horace disposé en regard, « Le parfum dont l'argile encore neuve s'est une fois imprégnée, elle le conservera longtemps<sup>9</sup> », l'image développe l'idée que l'inscription des savoirs dépend de la pureté de qui les reçoit. La dimension à la fois élitiste, agonistique et dynamique du processus éducatif est clairement signifiée par le croisement et la juxtaposition des deux scènes : à genoux devant la chaire magistrale, l'enfant restitue les savoirs qu'il a préalablement reçus, illustrant par là même le fait que l'éducation, dont la force (*vis*) repose sur la disposition naturelle de l'élève, est par essence transfert, transvasement, métaphore.

*De l'institution du prince*, que Jean Héroard fait imprimer chez Jannon en 1609 et offre au dauphin l'année de son « passage aux hommes<sup>10</sup> » illustre à double titre les rapports privilégiés que la mise en signes du monde, autrement dit *l'enseignement*, entretient avec cette figure de style et de pensée. Héroard, dont l'objectif avoué était de contribuer à l'avancée des « vertus héroïques<sup>11</sup> » de son protégé, recourt d'abord aux similitudes dans un but d'efficacité démonstrative. Le portrait du flatteur, pour ne prendre que cet exemple, réunit

<sup>5</sup> Arlette Jouanna, *Ordre social, mythes et hiérarchies dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977. Voir notamment « Les “preuves” de l'hérédité et ses qualités », p. 39-48 et « Le thème de la “liberté germanique” », p. 165-172.

<sup>6</sup> Zingref, *op. cit.*, Emblème LXXXII, « *Qui nunquam sic, nunquam melius.* » : t. I, p. 178. Le *motto*, qui signifie « Qui n'a jamais commencé par là ne progressera jamais », accompagne l'image d'un enfant apprenant à marcher à l'aide d'un trotteur. Cet emblème est repris dans l'édition allemande de la *Sapientia picta* de Zingref (1624).

<sup>7</sup> « Il y a quant et quant en luy un certain fronsement de sourcil, avec une fierté courageuse, et collere des son enfance », Philostrate, « La nourriture d'Achilles », dans *Les Images ou tableaux de Platte peinture des deux Philostrates sophistes grecs et les Statues de Callistrate*, traduction et commentaire de Blaise de Vigenère, Françoise Graziani éd., Paris, H. Champion, 1995, 2 vol., t. II, p. 495. La métaphore équestre sert aussi à désigner l'impétuosité de la jeunesse : Zingref, *op. cit.*, Emblème LXXIII, « *Ingentes spondet tener impetus annos* [Et sa vive ardeur lui promet de glorieuses années] », Stace, *Thébaïde*, VI, v. 757. Dans l'édition d'Heidelberg de l'ouvrage de Zingref, l'emblème est associé au quatrain suivant : « De ce brave Jenet le fier hennissement, / Nous promet en temps meur un vaincu courage : / Des généreux eslans d'un enfant en bas aage, / De jour en jour devons aller bien espérant », t. I, p. 160.

<sup>8</sup> Car le vice est une mort à soi-même : « ceus qui s'adonnent beaucoup à boire et à manger donnent une pareille habitude à leur cerveau [...] et en un mot restent comme enfouis dans la terre », Pierre de Dampmartin, *De la connaissance et merveilles du monde et de l'homme*, Paris, Thomas Perier, 1585, f. 96 r<sup>o</sup>.

<sup>9</sup> « *Quo semel est imbuta recens, servabit odorem / Testa diu* » : *Épîtres*, I, 2, v. 69-70, trad. fr. par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres.

<sup>10</sup> L'usage monarchique français voulait que dans sa septième année l'héritier du royaume quittât sa gouvernante pour être confié à une équipe éducative exclusivement masculine.

<sup>11</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. B. Teyssandier, Paris, Hermann, 2013, p. 54.

un grand nombre d'images animalières, dans l'intention à la fois de persuader (*docere*) et d'agréer (*placere*). Ce traité, c'est du moins ce que laisse supposer son auteur, était destiné à être lu par celui auquel il était personnellement dédié :

Vous [...] verrez [ces galands] en general souplir comme couleuvres, [...] et par ainsi faisant le guet assiduellement comme des chiens couchans pour prendre le gibier [...]. Ces gens icy, [...] tous variables à dessein en leurs opinions, donnant au noir la blancheur de la neige, à la blancheur, la noirceur de l'hebene [...], vous les verrez pirouëtter au gré du vent des volontez du Prince, ou naturels Chameleons prendre le teinct quand bon leur semble de toute sorte de couleurs, si ce n'est la blanche, figure de la probité. [...] si d'envoyer quelqu'un avancer le picquet, ces vaillans à dessein planent muets et coulent doucement, se retirans comme limaces sous la voulte de leurs coquilles, ne s'attachent jamais qu'à la partie la plus brute de l'homme, ne chatouillant que les gales de son ame afin de l'esloigner tant qu'ils pourront hors des voyes de la raison, pour y planter au lieu une humeur faineante, mollasse et sans saveur.<sup>12</sup>

Mais comme Vænius, Héroard use aussi de la métaphore pour dire le processus éducatif dans son déroulement et dans son accomplissement. Dans le livre, le gouverneur apparaît sans surprise sous les traits d'un nautonier<sup>13</sup> – sa « fonction [...] est en la conduite de la personne : et comme un bon Pilote à conduire la barque<sup>14</sup> » – ou d'un jardinier :

[il] est en ceste charge comme le maistre de la maison, qui se reserve pour sa part du mesnage le jardin, et les arbres, ayant le soin et le cousteau en main pour y enter du meilleur plant qu'il puisse recouvrer, et la sarpette au poing, afin d'en esbrancher les sions superflus, lesquels les empeschant de croistre et de se fortifier, destourneroyent ou feroient avorter l'esperance conceuë d'en recueillir un jour de tresbons fruits.<sup>15</sup>

Sans doute l'image du couturier est-elle moins attendue, ce qui explique peut-être qu'Héroard se l'attribue personnellement : « il [...] faut désormais de ce Prince homme de bien, en façonner un Roy. Or [...] je verray cependant les boutiques mieux assorties, où je prendray des plus belles estoffes, pour luy tailler à mon retour ses ornemens Royaux<sup>16</sup> ».

Mais dans cet ouvrage où la rhétorique civile prévaut sur la théorie philosophique, c'est l'image équestre qui se rencontre le plus fréquemment. Plusieurs raisons peuvent être alléguées pour justifier de son importance. Spécialiste de l'anatomie du cheval et hippiatre des derniers Valois, Héroard est lui-même l'auteur d'un traité sur les os du cheval. Le médecin, chirurgien de formation, doit d'ailleurs en partie sa carrière à ses talents de vétérinaire, dont il fait justement état dans une *Hippostologie* dédiée à Henri IV et imprimée en 1599<sup>17</sup>. Mais le contexte historique explique sans doute aussi la fortune de cette image. Si l'Italie constitue encore en France, à l'aube de la Renaissance, un lieu d'éducation attractif pour la noblesse d'épée, notamment en matière d'art équestre<sup>18</sup>, ce n'est plus vraiment le cas à la fin des

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 182, p. 184-186.

<sup>13</sup> En écho sans doute au *topos* du *Rex nauta* : Platon, *Politique*, 297 a. « Quand les vents sont sur mer/ et font grande tempeste./ Des pauvres nautoniers en fond l'anchre se jette:/ Le bon Daulphin survient, qui l'embrace à l'instant/ Et pour la mieux ficher, prompt la va arrestant./ O bel enseignement pour les Rois et grands Princes./ Qui doivent procurer repos à leurs provinces./ Empescher le naufrage et tant d'autres dangers./ Et servir comme l'anchre aux pauvres mariniers », dans *Les Emblèmes de André Alciat, de nouveau traduits en françois par M. Claude Mignault*, Paris, J. Richer, 1583, f. 200 r°. Voir aussi Zingref, *op. cit.*, t. I, emblèmes LXIV-LXV, p. 142-145.

<sup>14</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 102.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>17</sup> Paris, M. Patisson, in-4°. Voir Christophe Degueurce et Aurélien Jeandel, « Jean Héroard, premier "vétérinaire" français et rédacteur du Traité d'hippostologie », *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 2009, n°9, p. 89-101.

<sup>18</sup> Sur l'art équestre et le « modèle italien », voir Jean Balsamo, « Montaigne, le style (du) cavalier et ses modèles italiens », *Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, n°17/2, 1999, p. 254-257. Voir aussi Patrice Franchet d'Espèrey, « L'équitation italienne, sa transmission et son évolution en France au temps de la Renaissance », dans *Arts de*

guerres de Religion. Relayant François de La Noue dans ses *Discours politiques et militaires* (1587), Alexandre de Pontaymery conteste la prééminence du modèle italien dans *L'Académie ou institution de la noblesse française* (1594)<sup>19</sup>. Salomon de La Broue publie quant à lui les *Préceptes principaux que les bons cavalieresses doivent observer* (1594) : l'ouvrage promeut un nouveau style équestre. La même année, Antoine de Pluvinel, disciple de Pignatelli<sup>20</sup>, cavalier émérite et savant érudit<sup>21</sup>, ouvre à Paris sa propre académie où il enseigne la manière française justement<sup>22</sup> : « position presque droite [...] simplification des embouchures, nouvel exercice des aides<sup>23</sup> ». En 1604, Thomas Pelletier fait l'apologie de cette école de vertu dans *La Nourriture de la noblesse*, insistant sur le devoir de soumission de l'aristocratie à l'égard du souverain<sup>24</sup>. En 1609, dans le dernier chapitre de son traité où il aborde le thème de la guerre, Héroard conseille pour sa part au prince de prendre soin des « gens de cheval » en « entretenant un corps de ceste brave et ancienne gendarmerie ». L'allusion aux académies, une fois de plus, est explicite<sup>25</sup> :

[...] que ce soyent des escholes d'honneur et de vertu, ouvertes à tous ceux qui tant soit peu auront l'ame touchée du vouloir de l'apprendre : particulièrement pour la jeune Noblesse, laquelle au lieu de se dresser à faire un bon cheval, ou à donner un ferme coup de pique, perd aujourd'huy pour la pluspart le meilleur de son âge, pour ne sçavoir où elle puisse ailleurs honnestement exercer son courage, et devenir habile à bien servir un jour son Prince et sa patrie.<sup>26</sup>

Sur le mode topique du *mundus senescens*<sup>27</sup>, Héroard exhorte la noblesse d'épée à l'action héroïque en mémoire de l'antique chevalerie et de ses prouesses guerrières. Près de cinquante ans plus tard, dans le contexte spécifique de l'éducation de Louis XIV cette fois-ci, Vulson de la Colombière, autre grand défenseur de la vertu d'allégeance, s'appuie sur le même argument<sup>28</sup>.

Mais dans la société de cour du XVII<sup>e</sup> siècle, l'utilité et la distinction équestres ne relèvent pas seulement d'une pratique, elles témoignent aussi d'une culture. Dès l'Antiquité, l'image du « frein » ou de l'habile « cavalier » participe d'un discours parénétiq ue sur la nécessité de dominer et de diriger ses passions<sup>29</sup>. La « bride de la raison » constitue sans doute l'un des

---

*l'équitation dans l'Europe de la Renaissance (Les)*, réunis sous la dir. de Patrice Franchet d'Espérey et de Monique Chastenet, Arles, Actes sud, 2009, p. 158-182.

<sup>19</sup> J. Balsamo, « Le voyage d'Italie et la formation des élites françaises », dans *L'Éducation au XVI<sup>e</sup> siècle, Actes du Colloque du Puy-en-Velay*, 1994, p. 282-287.

<sup>20</sup> Mario Gennaro, « Jean-Baptiste Pignatelli, maître de Pluvinel », p. 151, dans *Les Arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance, op. cit.*, p. 151-157.

<sup>21</sup> Hilda Nelson, « Antoine de Pluvinel classical horseman and humanist », *The French Review*, LVIII, 1985, p. 514-524.

<sup>22</sup> Frances Amelia Yates, *Les Académies en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, trad. fr. de Thierry Chaucheyras, Paris, PUF, 1996, p. 381 sq.

<sup>23</sup> J. Balsamo, « Montaigne, le style (du) cavalier ... », art. cit., p. 257.

<sup>24</sup> Ellery Schalk, *L'Épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500- vers 1650)*, trad. fr. par Christiane Travers, Seyssel, Champ Vallon, 1996, p. 109.

<sup>25</sup> Corinne Doucet, *Les Académies d'art équestre dans la France de l'Ancien régime*, Paris, Edilivre, 2007.

<sup>26</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 240-241.

<sup>27</sup> P. de Dampmartin, *op. cit.* : « Or est il certain, [...] que le malheur de ce siècle est cause, que le nombre de ceus qui se peuvent dire vrayment gentils-hommes, est aujourd'huy bien petit », livre second, f. 38 r<sup>o</sup>.

<sup>28</sup> Voir notre article : « Vulson de la Colombière lecteur de manuscrits médiévaux : de l'usage politique d'une mémoire », dans Danielle Quéruel (éd.), *Mémoires arthuriennes, Actes du colloque des 24-26 mars 2011 à Troyes*, Troyes, Médiathèque du Grand Troyes/ Presses de la Renaissance, 2012, p. 289-312.

<sup>29</sup> « Gouverne ton cœur : s'il n'obéit, il commande : il lui faut mettre un frein, il faut le tenir à la chaîne. L'écuyer dresse le cheval, dont la nuque encore tendre est docile, à aller son chemin comme le lui montrera le cavalier », Horace, *Épîtres*, I, 2, v. 62-65, éd. citée.

grands lieux communs de la philosophie morale et politique<sup>30</sup>. Pour autant, cette image n'est pas réductible à son sens topique. À la Renaissance, plusieurs auteurs se l'approprient et éprouvent sa plasticité. Selon Jean Balsamo, le « style cavalier » des *Essais* emprunte à la culture équestre de Montaigne et à sa connaissance de l'Italie<sup>31</sup>. Daniel Ménager<sup>32</sup> et Anne-Pascale Pouey-Mounou<sup>33</sup> ont interrogé la puissance herméneutique de la figure équestre dans l'œuvre de Ronsard. Daniel Ménager a pour sa part mis en évidence, par le biais de la métaphore du centaure, l'influence de Machiavel sur le poète. Le chapitre XVIII du *Prince* célébrait les mérites d'un précepteur « mi-bête mi-homme », prêt à s'appuyer sur les lois mais à recourir aussi à la ruse, de manière à « circonvenir les cervelles des hommes<sup>34</sup> ». Pour donner corps à sa démonstration, pour dire la nécessité d'agir en fonction des aléas et non plus des préceptes (en stricte respect de la parole donnée par exemple), Machiavel fait du centaure le symbole de la variation, substituant à la similitude équestre traditionnelle d'autres images animalières :

Étant donc dans la nécessité de savoir bien user de la bête, un prince doit, parmi les bêtes, prendre le renard et le lion, parce que le lion ne sait pas se défendre des rets, et le renard ne peut se défendre contre les loups. Il faut donc être renard pour découvrir les rets, et lion pour effrayer les loups : ceux qui se contentent simplement d'être lions n'y entendent rien.<sup>35</sup>

Pour le Florentin, l'image du centaure emblématise l'idée d'une pragmatique politique<sup>36</sup> tout en dessinant en filigrane<sup>37</sup> le portrait d'un prince idéal, maître de ses formes et de ses apparences<sup>38</sup>, d'un prince potentiellement métaphorique, instable et insaisissable.

« Par malheur la nature des hommes se trouvant ennemie et si contraire à la vertu, qu'il n'est presque possible de l'ensuyvre du tout aux affaires publiques<sup>39</sup> » : une telle allégation laisse penser qu'Héroard a lui-même médité les leçons de Machiavel. Dans son *Institution du prince*, il ne va certes pas jusqu'à promouvoir l'idée d'un monarque rusé, mais

---

<sup>30</sup> « [...] tout ainsi que l'esperon et la bride sont les aides de l'escuyer, et lui appartiennent, et non au cheval, pour le maniere desquels ils sont inventez et servent, de mesme aussi l'inciter et le retenir doivent estre considérez en nostre ame, et non en noz sens ou en noz passions, desquelles on a voulu former ce fier animal qui est si malaisé à donter. Car si elles servoient à conduire le cours de nostre vie, et à se façonner d'elles mesmes, il seroit aussi estrange, que si le cheval donnoit une baguette et un mors à celui qui le monte », P. de Dampmartin, *op. cit.*, f. 101 r°.

<sup>31</sup> Montaigne a notamment lu la célèbre encyclopédie de Caracciolo, *La Gloria del Cavallo* : J. Balsamo, « Montaigne, le style (du) cavalier... », art. cité, p. 260. Voir encore Jean-Marc Chatelain, « Noms de pays. L'Italie de Michel de Montaigne », dans *Poètes, Princes et Collectionneurs. Mélanges offerts à Jean-Paul Barbier-Mueller*, textes réunis par Nicolas Ducimetière, Michel Jeanneret et J. Balsamo, Genève, Droz, 2011, p. 351-366.

<sup>32</sup> Ronsard, *Le Roi, le Poète et les Hommes*, Genève, Droz, 1979, p. 152 sq.

<sup>33</sup> *L'Imaginaire cosmologique de Ronsard*, Genève, Droz, 2002, p.728. Voir notamment p. 347-348 et p. 728-736.

<sup>34</sup> *Il Principe [Le Prince]*, éd. critique par Mario Martelli, intr. et trad. fr. par Paul Larivaille, notes et commentaires par Jean-Jacques Marchand, suivi de Agostino Nivo, *De regnandi peritia [L'Art de régner]*, trad. fr. de Paul Larivaille, Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. 54.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>36</sup> Heather Ingman, « Machiavelli and the interprétation of the Chyron myth in France », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, n°45, 1982, p. 217-225.

<sup>37</sup> « Ce point [savoir bien user de la bête et de l'homme] a été enseigné aux princes à mots couverts par les écrivains anciens, qui écrivent comment Achille, et beaucoup d'autres parmi les princes de l'Antiquité, furent donnés à élever au centaure Chiron », Machiavel, *op. cit.*, p. 54.

<sup>38</sup> « Peu sert au Centaure ces membres vigoureux./ S'il n'a la prudence du serpent cauteleux:/ Si tu veux d'onc vaincre, il faut que la prudence/ Tousjours face à ta force, une seure assistance », dans *Les Emblemes de Maistre Gabriel Rollenhagen, mis en françois par un professeur de la langue françoise a Colongne*, Cologne, J. Jansonium, 1611, Emblème 91, « Viribus iungenda sapientia ».

<sup>39</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 219.

dans les faits il n'en conseille pas moins aux rois de « biaiser<sup>40</sup> », et quand cela s'avère nécessaire même, de contrefaire « l'aveugle<sup>41</sup> » :

[...] le nostre le peut faire, mais pourtant que ce soit toujours pour une bonne fin, qui est à tenir sa personne assuree, à maintenir et conserver l'Etat contre les ruses et les dissimulations de ses ennemis.<sup>42</sup>

Les circonstances exigent ainsi une liberté absolue en matière de règles<sup>43</sup> : tout en défendant la parole donnée et la vérité – « le cœur et la bouche de la foy d'un Prince souverain doivent tenir en place<sup>44</sup> » –, Héroard se range à la nécessité absolue d'une habileté d'État au nom d'un principe défensif supérieur.

De fait, l'usage de la métaphore équestre dans son traité témoigne de l'importance accordée non seulement à l'action droite mais aussi à l'action efficace. Cette image offre d'abord l'avantage d'illustrer l'idée du dressage : la gouvernante doit « duire » le petit prince « à fort aimer ce que l'on nomme Bien, et avoir en horreur pareillement ce qu'on appelle Mal<sup>45</sup> » ; il convient au gouverneur de « sçavoir dextrement manier<sup>46</sup> » l'enfant ; quant aux « lettres humaines », qui décrivent les comportements et proscrivent les vices, elles sont « propres à duire les humeurs et les mœurs des hommes à la douceur et à l'honesteté<sup>47</sup> ». *Manier* et *duire* s'emploient volontiers, Furetière le souligne dans son dictionnaire, pour désigner les différents exercices de « carrière », « en termes de Manege, [*carrière*] signifi[ant] un lieu fermé de barrières où on entre pour courir la bague, et la course même du cheval ». Mais vers la fin du livre, l'image équestre revêt un sens plus politique. Après avoir affirmé que la science des humeurs était indispensable à quiconque prétendait diriger les hommes, Héroard déclare :

les Roys et Princes souverains ne pouans donner loy qu'avec incertitude sans ceste cognoissance aux nations qu'ils ont à commander, imitans lors les sages Escuyers qui recognoissent premierement la bouche du cheval, pour luy donner apres une emboucheure propre à le conduire et manier selon leur volonté.<sup>48</sup>

Un peu plus loin, à propos de l'autorité que le souverain se doit d'exercer sur son peuple, il ajoute :

qu'il se rende severe et doux en sa façon de commander, penchant à la severité, lors mesmes que les peuples radvisez, ou ramenez à leur devoir, se ressentent encore de la licence prinse durant le cours de leurs desbordemens, faisant estat que pour ne vivre en crainte, il leur en faut donner ou plus ou moins, en quel temps que ce soit : donnant ou ramenant la bride selon les circonstances et les diverses occasions, sans toutesfois l'abandonner jamais pour la fier du tout, ou à un seul ou à plusieurs.<sup>49</sup>

---

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Ibid., p. 220

<sup>42</sup> Ibid., p. 219.

<sup>43</sup> « Combien il est louable, de la part d'un prince, de tenir sa parole et de vivre avec intégrité et non avec ruse, [...] néanmoins, on voit par expérience, de notre temps, qu'ont fait de grandes choses les princes qui ont peu tenu compte de leur parole, [...] et à la fin l'ont emporté sur ceux qui ont fait fond sur la loyauté », Machiavel, *Le Prince*, éd. citée, p. 53 .

<sup>44</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 219. La pêche à une seule feuille symbolise l'union de la langue et du cœur, en d'autres termes la vertu de vérité : Guy de Tervarent, *Attributs et symboles dans l'Art profane. Dictionnaire d'un langage perdu (1450-1600)*, Genève, Droz, 1997, p. 353-354. De fait, la pêche est aussi l'image du secret.

<sup>45</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 73.

<sup>46</sup> Ibid., p. 89.

<sup>47</sup> Ibid., p. 134.

<sup>48</sup> Ibid., p. 200.

<sup>49</sup> Ibid., p. 215.

Savoir « changer du tout au tout<sup>50</sup> » écrivait Machiavel en référence au centaure Chiron. Adapter « la bride selon les circonstances » conseille pour sa part Héroard, promouvant ainsi le modèle d'un « monarque-médecin », capable de « savoir doser les remèdes pour soigner les maladies qui frappent l'État<sup>51</sup> ». Dans le traité dédié au fils d'Henri IV, un glissement s'opère ainsi au fil des pages : le recueil des vertus laisse bientôt place au livre d'État, au manuel de gouvernement<sup>52</sup>. La dimension de représentation se déplace de la pédagogie, de l'éducation puérile, vers la philosophie pratique. Le diagnostic porté sur l'état humoral du dauphin, d'ailleurs, – sa complexion est « sanguine, meslée de cholere, le sang surmontant celle-cy<sup>53</sup> » –, fait écho à cette dualité constitutive du tempérament princier que Machiavel, et à sa suite Alciat<sup>54</sup> et Ronsard<sup>55</sup>, associaient à la figure du centaure. Dans son célèbre traité, Machiavel voyait dans cette créature ambivalente la possibilité de combattre de « deux manières<sup>56</sup> » – « l'une avec les lois, l'autre avec la force<sup>57</sup> ». Dans son *Institution*, c'est conformément à la nature mixte de celui auquel il dédie son livre qu'Héroard célèbre l'union bénéfique du *furor* et de la modération :

De telle sorte qu'ayant jugé Monseigneur le Dauphin estre sanguin, cholere de sa temperature, j'ay voulu dire que le sang proprement dict, surmonte en quantité les autres, et la cholere apres : et entendre par la cholere, la partie de toutes la plus chaude, seche et legere, laquelle donne de sa nature la promptitude, et aiguise le sang, tout ainsi que le sang sert de frein et de bride pour retenir par une douce et moderee qualité les bouillons effrenez de ceste briefve et ardante furie.<sup>58</sup>

Mais l'expression « briefve et ardante furie » dont use ici Héroard, et l'idée d'une humeur composite dont la partie modérée briderait la partie « effrénée » n'est pas sans évoquer un autre grand texte de l'imaginaire équestre. Il s'agit du célèbre passage du *Phèdre* où Platon évoque l'idée d'une dualité constitutive de l'âme humaine à travers l'image d'un char tiré par deux chevaux qu'il s'agit de concilier :

Il faut donc représenter l'âme comme une puissance composée par nature d'un attelage ailé et d'un cocher. Cela étant, chez les dieux, les chevaux et les cochers sont tous bons et de bonne race, alors que, pour le reste des vivants, il y a mélange. [...] La nature a donné à l'aile le pouvoir d'entraîner vers le haut ce qui est pesant, en l'élevant dans les hauteurs où la race des dieux a établi sa demeure. [...] Au commencement de ce mythe, nous avons, dans chaque âme [humaine], distingué trois éléments : deux qui ont la forme d'un cheval, et un troisième qui a l'aspect d'un cocher. Gardons en tête cette image. Voici donc que, de ces chevaux, l'un, disons-nous, est bon, et l'autre, non. [...] le premier des deux, celui qui tient la meilleure place, a le port droit, il est bien découplé, [...] sa robe est blanche, ses yeux sont noirs, il aime l'honneur en même temps que la sagesse et la pudeur [...]. Le second, au contraire, est de travers, massif, bâti on ne sait comment ; il a l'encolure épaisse, sa nuque est courte et sa face camarde [...], il a le goût de la démesure et de la vantardise ; ses oreilles sont velues, il est sourd et c'est à peine s'il obéit au fouet garni de pointes. Lors donc que le cocher, voyant apparaître l'objet de son amour [...] s'est laissé envahir par le chatouillement et les aiguillons

<sup>50</sup> Machiavel, *Le Prince*, éd. citée, p. 55.

<sup>51</sup> Nuccio Ordine, *Trois Couronnes pour un roi. La devise d'Henri III et ses mystères*, trad. fr. par Luc Hersant, Paris, Les Belles Lettres, 2011, p. 25.

<sup>52</sup> Sur ce glissement voire sur cette « substitution » : Michel Senellart, *Les Arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 55 sq.

<sup>53</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 63.

<sup>54</sup> « Il est sauvage puisqu'il fait violence à ses alliés et écrase ses ennemis : il est humain puisqu'il feint d'être pieux auprès de ses sujets » : cité par Valérie Hayaert dans « Mens emblematica » et *humanisme juridique. Le cas du « Pegma cum narrationibus philosophicis » de Pierre Cousteau, 1555*, Genève, Droz, 2008, p. 171.

<sup>55</sup> D. Ménager, *op. cit.*, p. 151-152.

<sup>56</sup> Zingref, *op. cit.*, « *Exercet utrumque* », *Emblème LXVIII*, t. I, p. 150.

<sup>57</sup> Machiavel, *Le Prince*, éd. citée, p. 54.

<sup>58</sup> Héroard, *De l'institution du prince*, éd. citée, p. 65-66.



(du désir), alors celui des chevaux qui obéit au cocher se contraint comme toujours [...]. Mais l'autre [...] s'élançait d'un bond violent, donnant toutes les peines du monde à son compagnon d'attelage et à son cocher, et il les contraignait à se porter vers le garçon [qu'il désire] et à lui rappeler combien sont délicieux les plaisirs d'Aphrodite. [...] Et, une fois qu'ils sont près de lui, il avance la tête, il déploie la queue, mord le frein et tire sans vergogne. Mais le cocher [...] tire encore plus violemment le frein du cheval emporté par la démesure, l'arrache de ses dents, fait saigner sa langue injurieuse et ses mâchoires [...]. Or, quand, traitée plusieurs fois de la même façon, la bête vicieuse a renoncé à la démesure, elle suit désormais, l'échine basse, la décision réfléchie du cocher.<sup>59</sup>

Ce texte évoque la possibilité d'une catastrophe équestre (dont le mythe de Phaëton constitue l'une des plus célèbres illustrations) tout en promouvant celle d'un bonheur philosophique – l'acquisition de la sagesse (*sophia*) relevant d'une quête amoureuse sur le mode de l'élan et de l'essor.

Dans le contexte de l'éducation de Louis XIII, ce mythe ascensionnel trouve son accomplissement plastique le plus spectaculaire dans un livre paru au format in-folio à l'italienne en 1623 au titre de *Manège royal*<sup>60</sup>. L'ouvrage magnifie à titre posthume l'enseignement de Pluvinel à travers les exercices de « carrière » prodigués à Louis XIII à partir de juillet 1615, soit quelques mois après la proclamation de sa majorité. Tel qu'il est organisé, le commentaire évoque un apprentissage progressif sous la forme d'un dialogue entre maître et disciple et se clôt par une apothéose équestre en référence au célèbre carrousel de 1612 voulu par Marie de Médicis et organisé par Pluvinel mais aussi au tournoi du 17 mai 1620<sup>61</sup>. Ce livre d'apparat<sup>62</sup> à dimension politique illustré de très nombreuses figures sur cuivre de Crispin de Passe le Jeune rappelle la nécessité d'une monarchie réconciliée, réunissant autour d'un prince « cavalier<sup>63</sup> », maître de lui-même et de son cheval, la fleur de la noblesse<sup>64</sup>. Mais le graveur ne se contente pas de commémorer l'éducation irénique du prince des Lys en représentant dans les Grandes Écuries ou dans les jardins des Tuileries un jeune prodige capable dès les premières leçons de modérer ses passions et de jauger sa monture. Il recourt aussi à l'inspiration allégorique et métaphorique de manière à conférer à cet apprentissage une dimension d'idéalité.

En témoignent les deux premières gravures du livre qui l'une avec l'autre et l'une après l'autre relèvent d'une scénographie particulièrement sophistiquée. [INSERTION IMAGES 2 et 3]. En référence au texte de Platon, Crispin de Passe représente deux chevaux, l'un fougueux et sauvage (*robur*), l'autre domestiqué (*scientia*). Sur la page de titre, Minerve

---

<sup>59</sup> Éd. et trad. fr. par Luc Brisson, Paris, G-F. Flammarion, 1989, p. 117-118 ; p. 128-130.

<sup>60</sup> *Manège royal, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du chevalier en tous les exercices de cet art digne des princes, fait et pratiqué en l'instruction du roi, par Antoine Pluvinel, son écuyer... le tout gravé et représenté en grandes figures de taille-douce par Crispian de Pas*, Paris, aux frais de Crispian de Pas, chez G. Le Noir, 1623, in-fol. L'étude la plus importante sur l'ouvrage réalisée à ce jour est celle de Maria Platte : *Die "Manège Royal" des Antoine de Pluvinel*, Weisbaden, Harrassowitz, 2000. Une nouvelle version du *Manège royal* paraît deux ans plus tard sous le titre de *L'Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, Paris, N. Nivelles, 1625. Si les gravures sont pour l'essentiel les mêmes en 1625, le texte, en revanche, est passablement modifié.

<sup>61</sup> Luc de Goustine, « Le manège du roi », dans *Les Arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, op. cit., p. 285.

<sup>62</sup> J.-M. Chatelain, « Formes et enjeux de l'illustration du livre au XVII<sup>e</sup> siècle : le livre d'apparat », *CAIEF*, n° 57, 2005, p. 75-98.

<sup>63</sup> « Cavalier. Vieux mot tiré de l'Italien, qui signifioit autrefois un *Escuyer*, un Maître de Manege, celui qui estoit sçavant en l'art de dresser et de gouverner les chevaux », Furetière, *Dictionnaire universel*.

<sup>64</sup> Sur l'ouvrage : André Stegman, « La naissance de l'art équestre en France à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Les Jeux à la Renaissance*, études réunies par Philippe Ariès et Jean-Claude Margolin, Paris, J.Vrin, 1982, p. 122-125 ; Hervé Drévilion, « Le roi-cavalier. Les savoirs du corps dans l'éducation de Louis XIII », dans Ran Halévi (dir.), *Le Savoir du prince, du Moyen Age aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 147-173.

s'avance vers le spectateur en compagnie de Pégase : le cheval ailé marche au pas, l'échine basse. La déesse le tient par le mors exhibant dans une main le livre de Pluvinel en hommage au spécialiste français de l'art équestre. Dans le même temps, Hercule s'applique à soumettre un cheval brutal qui hennit, tire sur son frein et se cabre. La gravure suivante reprend en grande partie ce dispositif. Minerve qui a emprunté ses ailes à Pégase terrasse un dragon, en référence à saint Michel, protecteur de la « nation France » depuis Charles VII de Valois. Quant à Hercule, il laisse place à Bellérophon, dont la légende rapporte qu'il soumit le coursier ailé grâce à la bride d'or que lui avait remis Minerve. Or ce nouveau décor n'est pas seulement une variation du précédent, il en constitue aussi la suite, comme le prouve le corps d'architecture qui figure conjointement sur les deux images. Mais tandis que sur la page initiale, un parchemin déployé sépare les deux chevaux et masque la scène centrale, sur la gravure qui suit, le rideau a disparu, laissant place à un portrait de Louis XIII en « pilote de l'âme<sup>65</sup> ». Le jeune et majestueux monarque, en effet, représente bien l'âme de la France. Par sa seule présence il jugule les vices – les péchés capitaux disposés au bas de la gravure sous la forme d'allégories polymorphiques sont mis hors d'état de nuire. Par son action, il hisse son royaume vers la lumière divine. En référence au *Phèdre*, Crispin de Passe s'emploie à suggérer l'envol et l'euphorie. [INSERTION IMAGE 4] Quatre *putti* trônent ainsi dans le Ciel, tenant à bout de bras le sceptre, la main de justice et la couronne royale, mais le spectateur ne peut savoir vraiment quelle voie ils empruntent. Soit le groupe d'angelots se dirige en effet vers le haut – Dieu serait alors le destinataire de ces *regalia*, comme tendrait à le confirmer le tétragramme qui, symboliquement, coiffe la couronne royale. Soit ce sont les messagers du Très Haut qui descendent vers la terre au contraire afin d'honorer le Très Chrétien des signes de son autorité. Quoi qu'il en soit, la représentation suggère bien l'idée d'une assimilation. [INSERTION IMAGE 5]

Dans le contexte de l'éducation de Louis XIII et de ses représentations, la métaphore équestre s'avère donc particulièrement féconde. Un libelle comme *le Roi hors de page* par exemple, paru en 1617 juste après l'assassinat de Concini et l'éviction de Marie de Médicis du pouvoir, établit un lien entre soumission et éducation, tyrannie et Italie. Au banc des accusés, une autre Florentine, Catherine de Médicis, qui apparaît aux côtés du duc de Guise « maniant » ses deux fils, « cheveu-légers de [ses] passions », « avec la verge [...] le fouet, [et] la discipline de la housine<sup>66</sup> ». « *Verge ; fouet ; discipline ; housine* » : l'image alimente ici la polémique, renvoyant, par allusion transparente à Louis XIII lui-même, maintenu en enfance après que sa majorité eut été proclamée. Le texte dénonce sous couvert d'institution, un dressage infâme, une obéissance extorquée, exercée indûment à l'encontre d'un roi ravalé au rang d'esclave par des usurpateurs étrangers. L'auteur anonyme recourt naturellement à la topique du monde renversé<sup>67</sup> : c'est bien le prince qui est monté, et qui subit les outrages avilissants de cochers sans scrupules. Le plus souvent pourtant, comme on l'a constaté, la métaphore équestre se déploie dans l'espace d'une littérature d'éloge destinée à promouvoir

<sup>65</sup> Platon, *Phèdre*, éd. citée, p. 120.

<sup>66</sup> B. Teyssandier (dir.), *Le Roi hors de page et autres textes. Une anthologie*, Reims, Épure, 2012, p. 110.

<sup>67</sup> Pierre Ronzeaud, « La femme au pouvoir ou le monde à l'envers », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n°108, 1975, p. 9-33. Voir aussi Michel Fournier, « La topique du monde renversé dans le discours pamphlétaire de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : du monde à l'envers à l'Autre Monde », dans Lucie Desjardins (dir.), *Les Figures du monde renversé de la Renaissance aux Lumières. Hommage à Louis Van Delft*, Paris, Hermann, 2012, p. 133-152.

des modèles de prinerie. Deux ont été ici identifiés. Celui du monarque « à la *mètis*<sup>68</sup> » d'abord, habile cavalier capable de s'adapter *hic et nunc* aux aléas de la Fortune et à la mouvance du terrain, prêt à tous moments à maîtriser le *kairós*. Celui du cocher magnanime ensuite, dont l'ambition est d'élever son royaume dans un geste sublime d'ascension. Le premier modèle témoigne de la primauté donnée à l'existence et à l'action gouvernementale, le second s'attache surtout à représenter la royauté dans sa dimension de sacralité. Dès lors, la métaphore est moins un outil de démonstration qu'un signe heuristique donnant à voir et même à contempler la *nature* monarchique dans son essence divine<sup>69</sup>.

---

<sup>68</sup> Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La métis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974. Voir notamment « La course d'Antiloque », p. 17-31.

<sup>69</sup> L'essentialisme monarchique confère à l'*institutio principis* une dimension théophanique. Voir Jean Céard, « Conceptions de la royauté et institution du prince en France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *La Formazione del Principe in Europa dal Quattrocento al Seicento*, éd. Paolo Carile, Rome, Aracne, 2004, p. 59-73.